

manuel

Jérôme Huet
Emmanuel Dreyer

DROIT DE LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE

L.G.D.J

lextenso éditions



Jérôme Huet

Professeur à l'Université Paris II
(Panthéon-Assas)

Directeur du CEJEM

(Centre économique et juridique
de l'informatique et du multimédia)

Emmanuel Dreyer

Professeur à la faculté Jean Monnet
de l'Université de Paris Sud (Paris XI)

جامعة أمحمد بوقرة - بومرداس

Université M'hamed Bougara - Boumerdes

المكتبة الجامعية

رقم الجرد: 010.3.177

DROIT DE LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE

جامعة أمحمد بوقرة - بومرداس

Université M'hamed Bougara - Boumerdes

المكتبة الجامعية

رقم: 341.21 BEH

2 esp.

L.G.D.J

lextenso éditions

Liste des principales abréviations **Sommaire**

Liste des principales abréviations	7
Introduction	9

PREMIÈRE PARTIE

ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE POUR L'ORGANISATION DE LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Chapitre 1. Contexte juridique de la communication numérique	29
Chapitre 2. Autres tentatives d'encadrement et réformes annexes	65

DEUXIÈME PARTIE

ORGANISATION NATIONALE ET INTERNATIONALE DE LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Chapitre 1. Solutions applicables depuis la loi du 21 juin 2004	89
Chapitre 2. Dimension internationale de la communication numérique	187

TROISIÈME PARTIE

INTERFÉRENCE DES LÉGISLATIONS PROTECTRICES SUR L'ORGANISATION DE LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Chapitre 1. Protection des créations intellectuelles	249
Chapitre 2. Protection des données personnelles	311
Index	367

Le droit de la communication numérique est une discipline récente mais en pleine ébullition. Pour l'exposer, il fallait d'abord situer ce nouveau média dans le contexte des autres moyens de communication et du régime administratif qui leur est applicable : presse (déclaration), télévision (autorisation)... On constate ainsi que la communication numérique partage avec eux un régime minimum : l'identification de l'éditeur. Sur cette base, diverses règles ont été posées au niveau européen, puis en France par une loi de transposition de 2004 : restriction d'accès à certains sites, responsabilité limitée de l'hébergeur, identification des internautes, protection du consommateur... La matière pose des questions aussi diverses que la protection des droits d'auteur ou des données personnelles sur les réseaux ; elle mobilise aussi le droit de la concurrence (abus de position dominante sur ces nouveaux marchés) et le droit commercial (cession de noms de domaine, régime de la publicité...). Elle présente par ailleurs une dimension internationale et européenne très marquée qui commande de s'interroger très souvent sur la loi applicable et la juridiction compétente pour statuer. Le présent ouvrage est à jour des dernières modifications apportées en la matière par une loi du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit.

Il s'adresse principalement aux étudiants de master 1 ou 2 auxquels sont proposés des cours de « droit du numérique ». Mais il pourra intéresser également tout professionnel confronté à une difficulté nouvelle sur les réseaux.

Jérôme Huet est Professeur à l'Université de Paris II (Panthéon-Assas) et directeur du Cejem (Centre économique et juridique de l'informatique et du multimédia).

Emmanuel Dreyer est Professeur à la faculté Jean Monnet de l'Université Paris-Sud (Paris XI) et membre du Cejem.



9 782275 034904

ISBN 978-2-275-03490-4

www.lextenso-editions.fr

39 €